



# FORMULAIRE INSCRIPTION SCOLAIRE

## L'ÉLÈVE

NOM : ..... SEXE : GARÇON  FILLE   
PRÉNOMS : ..... / ..... / .....  
DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ LIEU DE NAISSANCE : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
L'ENFANT PRÉSENTE-T-IL UNE/DES ALLERGIE(S) OU ASTHME :  NON  OUI  
SI OUI, PRÉCISEZ : .....

### DÉTAIL DE L'INSCRIPTION

DATE DE RENTRÉE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
CLASSE :  PS  MS  GS /  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  
ÉCOLE PRÉCÉDENTE : ..... CP & VILLE : .....

## LA MÈRE

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
NOM DE JEUNE FILLE : .....  
ADRESSE (SI DIFFÉRENTE DE L'ENFANT) : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
☎ DOMICILE : ..... 📞 PORTABLE : .....  
💻 EMAIL : .....  
PROFESSION : ..... 📞 TRAVAIL : .....

## LE PÈRE

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE (SI DIFFÉRENTE DE L'ENFANT) : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
☎ DOMICILE : ..... 📞 PORTABLE : .....  
💻 EMAIL : .....  
PROFESSION : ..... 📞 TRAVAIL : .....

## SITUATION FAMILIALE

MARIÉS  VIE MARITALE OU PACS  DIVORCÉS  SÉPARÉS  VEUF(VE)  CÉLIBATAIRE\*  
\* SI L'ENFANT N'EST PAS RECONNU PAR L'AUTRE PARENT

## AUTRE REPRÉSENTANT LÉGAL\*

PERSONNE PHYSIQUE  PERSONNE MORALE  
NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
☎ DOMICILE : ..... 📞 PORTABLE : .....  
💻 EMAIL : .....  
PROFESSION : ..... 📞 TRAVAIL : .....

\* est considéré comme représentant légal : les parents (père ou mère ayant l'autorité parentale) ou adoptifs, une tierce personne ayant la délégation de l'autorité parentale (validée par le juge aux affaires familiales (JAF) ou un tuteur désigné par le JAF.

**FRATRIE****OBSERVATIONS DES PARENTS**

NOM	PRENOM	Date de naissance

DATE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**SIGNATURES :**

---

MERCI DE REMETTRE CE FORMULAIRE ENTIÈREMENT COMPLÉTÉ AUPRÈS de la MAIRIE ou de L'ÉCOLE, ACCOMPAGNÉ DE CES DOCUMENTS :

- LE LIVRET DE FAMILLE, OU L'ACTE DE NAISSANCE DE L'ENFANT,
- LE CERTIFICAT DE RADIATION, SI L'ENFANT ÉTAIT SCOLARISÉ,

**POUR LES PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS :**

- LES PAGES DU JUGEMENT FAISANT APPARAÎTRE L'AUTORITÉ PARENTALE, LA GARDE DE L'ENFANT OU UNE ATTESTATION D'UN AVOCAT JUSTIFIANT QU'UNE PROCÉDURE EST ENGAGÉE,
- OU FOURNIR UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DU MÊME MOIS DES DEUX PARENTS,